

## 147<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

## Luanda (Angola) 23-27 octobre 2023



Assemblée Point 3 A/147/3-Inf.1 1er septembre 2023

## Note d'orientation pour le débat général sur le thème :

## L'action parlementaire pour la paix, la justice et des institutions efficaces (ODD 16)

Les objectifs de développement durable (ODD), adoptés par l'ONU en 2015, constituent le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté, d'instaurer la justice sociale, de créer les conditions de la paix, de préserver la nature et de promouvoir le bien-être de l'humanité.

L'ODD 16 sur la promotion de la paix, de la justice et d'institutions efficaces est un élément fondamental de l'ensemble du cadre des ODD. Cet objectif tient compte du fait que les multiples crises actuelles sont liées à un problème fondamental de *gouvernance* qui a trait à la confiance des citoyens dans les institutions gouvernementales et à la capacité de ces dernières à répondre de façon équitable et durable aux besoins de tous les citoyens.

En effet, partout dans le monde, le contrat social qui lie les citoyens entre eux et aux institutions de gouvernance se trouve menacé. Assorti de cibles spécifiques sur l'état de droit, la mise en place d'institutions représentatives, efficaces et responsables, les libertés fondamentales, la lutte contre la corruption, l'accès à l'information, les déplacements de personnes et la lutte contre la violence et la criminalité, entre autres, l'ODD 16 met en lumière les éléments essentiels qui permettent d'assurer la cohésion des sociétés et le bon fonctionnement des gouvernements.

Plus que tout autre ODD, l'objectif 16 souligne la nécessité de disposer d'une administration publique efficace et d'institutions de gouvernance – ministères, parlement, tribunaux, autorités locales, services publics, etc. – au service de tous les citoyens, sans laisser personne de côté. Des institutions efficaces, responsables et représentatives sont nécessaires pour favoriser l'engagement civique des citoyens à tous les niveaux, y compris par les urnes, pour soutenir les services publics tels que la santé, l'éducation et la protection de l'environnement, pour lutter contre l'évasion fiscale et la corruption, et pour réduire les tensions au sein de la société, qui débouchent souvent sur des actes de violence, en particulier à l'encontre des femmes.

Comme le souligne le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport de mai 2023, les progrès dans la réalisation de l'ODD 16 sont trop lents et aucune des cibles n'est en voie d'être atteinte à l'échéance de mise en œuvre prévue en 2030. Le rapport indique aussi que "les conflits violents, nouveaux ou pas, qui sévissent dans le monde entier sont autant d'obstacles sur la voie menant à la paix et à la réalisation de l'objectif 16", que "les citoyens sont également aux prises avec des difficultés lorsqu'il s'agit d'accéder à la justice, aux services de base et aux garanties légales et sont généralement sous-représentés en raison de l'inefficacité des institutions" et qu'"en outre, les injustices structurelles, les inégalités et les nouveaux défis en matière de droits humains rendent l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives encore plus inaccessible".

- 2 - A/147/3-Inf.1

L'UIP a largement plaidé en faveur de l'inclusion d'un objectif relatif à la gouvernance dans les ODD. Aujourd'hui, les principaux éléments de l'ODD 16 sont au cœur de la nouvelle Stratégie de l'UIP (2022-2026). L'UIP s'efforce notamment d'améliorer la représentation des femmes, des jeunes et des minorités au parlement et de contribuer à la mise en place d'institutions résilientes et innovantes. En collaboration avec ses organisations partenaires, l'UIP a également élaboré des indicateurs pour des parlements démocratiques. Il s'agit d'un nouvel outil destiné à aider les parlements à mesurer leurs capacités et leur performance, ainsi qu'à déterminer leurs priorités en vue d'améliorer l'institution. La mise au point de ces indicateurs constitue une étape importante vers l'élaboration d'une vision commune en faveur de parlements efficaces, responsables et transparents et d'un processus décisionnel réactif, inclusif, participatif et représentatif au sein des parlements.

Le débat sera l'occasion pour les Membres de l'UIP et les autres délégations participantes de faire le point sur l'ODD 16 et de réfléchir plus largement à l'insatisfaction qu'éprouvent un très grand nombre de personnes dans le monde quant à leur sécurité, aux services publics et aux institutions de gouvernance, en particulier le parlement.

Axes de réflexion proposés pour les délégations :

- Comment renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions publiques ?
- Comment rendre les institutions plus efficaces, notamment par le renforcement des capacités et l'élargissement de la représentation ?
- Comment faire respecter l'état de droit de manière cohérente et protéger les libertés fondamentales ?
- Comment prévenir la violence pour maintenir la paix sociale en tant qu'élément de la bonne gouvernance ?

Les principales conclusions du débat seront reprises dans une déclaration finale qui sera adoptée le dernier jour de l'Assemblée.